

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU MERCREDI 16 SEPTEMBRE 2020

Présents : *M. Ducret; Ph. Meyer; P. Hofmann; M. Trippel; M. Lohner;
Chr. Paquien; Chr. Zaugg*

Excusés : *F. Wagon; Cédric Noir; Olivier Norer; Jean-Philippe Trabichet;
René Longet*

Le président M. Ducret ouvre l'AG à 20.15 h. et souhaite la bienvenue aux sept membres présents (tous du comité). Six membres se sont excusés.

1. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire de 2019

Le procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire 2019 est accepté à l'unanimité.

2. Rapport du président

L'activité principale était cette année en lien avec la mise en service du Léman Express. Un nouveau prospectus de notre association a été imprimé à cette occasion. Le président remercie ceux qui ont œuvré dans ce dossier. Il rend aussi attentif à la situation du nombre de membres et de nos finances. Il faut trouver de nouveaux membres, des plus jeunes pour le comité, ce qui permettrait aussi d'améliorer la situation financière de l'association.

Il rend attentif au fait qu'il y aura bientôt l'enquête sur le tram des Nations.

Notre absence de la CODEP (Coordination des déplacements), par suite d'une décision malheureuse et lourdement politique de la CTD, est à déplorer, car les défenseurs des transports publics y sont très mal représentés.

À la suite de ce rapport, plusieurs membres interviennent pour proposer des actions afin de trouver des membres, notamment auprès des Conseils municipaux et du délégué Noctambus de chaque commune, afin d'encourager certains d'entre eux à devenir membre, voire même d'intégrer notre comité. Il serait également souhaitable de susciter une action politique afin de réintégrer la CODEP.

3. Rapport du secrétaire sortant

Neuf séances de comité ont eu lieu au courant de l'exercice 2019.

Il parle brièvement au sujet du Léman Express.

4. Rapport du trésorier

L'année 2019 se termine avec une perte de CHF 492.20 reflétant le coût d'impression de notre nouvelle brochure. Le capital de l'association est de CHF 16'797.15. Fin 2019 notre communauté compte 34 membres. Nous déplorons le décès d'un membre durant l'année.

5. Rapport du vérificateur des comptes

M. Trippel a procédé aux vérifications d'usage et atteste que les comptes sont corrects et conformes.

6. Approbation des comptes et de la gestion du comité

Tout est approuvé à l'unanimité.

7. Élection du comité

Michel Ducret se représente comme président. Tous les membres du comité 2019 restent au comité 2020 avec les changements suivants : Pierre Hofmann est le nouveau délégué CITraP Vaud, poste resté vacant en 2019. Martin Trippel (revenant au comité) remplace Pierre Hofmann comme secrétaire et délégué IGÖV-Schweiz.

Le comité est élu à l'unanimité.

8. Élection du vérificateur des comptes

Jean-Bernard Lemoine (suppléant en 2019) est élu à l'unanimité à la place de Martin Trippel.

9. Modification des statuts

Aucune modification n'a été demandée.

10. Fixation de la cotisation

La cotisation reste inchangée, soit CHF 35.- pour les membres ordinaires et CHF 25.- pour les jeunes jusqu'à 25 ans et membres en âge AVS. Le président rend attentif qu'une augmentation pourrait s'avérer nécessaire si le nombre de membres n'augmentait pas en 2021.

11. Propositions individuelles

Aucune proposition n'est parvenue au Comité dans le délai requis.

12. Divers

Le président propose Pierre Hofmann comme membre d'honneur. Son large engagement pendant de nombreuses années, en particulier pendant une période difficile sur le plan personnel pour le président, a permis à l'association de continuer à fonctionner normalement. Les membres présents acclament cette proposition à l'unanimité.

Christian Zaugg informe, qu'aucun projet concernant les transports publics n'a été débattu au Grand Conseil.

Philippe Meyer informe que le prolongement du tram 14 jusqu'à Bernex-Vailly sera inauguré en juillet 2021 avec l'entrée en vigueur de l'horaire « Vacances » d'été.

Christophe Paquien propose que la CITraP-GE participe aux événements qui pourraient avoir lieu pour le 1^{er} anniversaire du Léman Express.

Pierre Hofmann informe que nous n'avons pas reçu de courrier pour l'enquête sur le changement d'horaire de décembre 2020, qu'il n'y aura pas d'amélioration de l'offre sur le Léman Express avant 2023 et que la fréquence aux 15 minutes sur la ligne de La Plaine n'est pas prévue avant 2035 (!).

Pour donner suite à une discussion, il est prévu d'intervenir afin que l'offre ferroviaire dans notre canton s'améliore en qualité et quantité. Au sein du Forum d'agglomération du Grand Genève, Pierre fait partie de la Commission ferroviaire, qui a invité M. Mario Werren, directeur de Lémanis, à un exposé et tour de table lors de sa séance d'octobre 2020.

Plus personne ne demandant la parole, l'Assemblée Générale est close à 21.45 h.

Le secrétaire
Martin Trippel

